



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1994/7  
2 février 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Session extraordinaire  
11-15 avril 1994  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée  
des statistiques du commerce international

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à la Commission de statistique le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international [responsable : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)], qu'elle trouvera ci-joint en annexe. Ce rapport est présenté à la Commission conformément à la demande formulée par son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination à sa seizième session (Genève, 13-16 septembre 1993) (E/CN.3/1994/2, par. 11).

---

\* E/CN.3/1994/1.

ANNEXE

Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée  
des statistiques du commerce international

Responsable : GATT

I. COMMENT L'ÉQUIPE SPÉCIALE A INTERPRÉTÉ SON MANDAT

1. L'Équipe spéciale a considéré que son mandat consistait essentiellement à accroître le volume disponible des données relatives au commerce international des marchandises ainsi qu'à en améliorer la qualité et la cohérence par les moyens suivants :

a) En améliorant la communication des données (dites données "fournies") que les autorités nationales transmettent à la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU pour qu'elle les intègre dans Comtrade, la base de données statistiques relatives au commerce des produits de base;

b) En ajustant les données fournies pour assurer leur conformité aux directives internationales, de manière à faciliter la comparaison entre les pays;

c) En améliorant le processus d'estimation servant à créer des fichiers de données correspondant aux pays et périodes pour lesquels aucune donnée n'a été communiquée;

d) En améliorant la circulation des données entre les organisations internationales, ainsi que la qualité des informations relatives aux données que celles-ci compilent et diffusent;

e) En réduisant les doubles emplois en matière de collecte des données, de façon à alléger le travail statistique des différents pays;

f) En facilitant l'accès des utilisateurs aux bases de données, et notamment à Comtrade;

g) En veillant à ce que les concepts et définitions utilisés au plan international en matière de statistiques du commerce correspondent toujours aux pratiques commerciales en vigueur et soient en harmonie avec les normes statistiques y relatives;

h) En aidant les différents pays à améliorer leurs statistiques du commerce international;

i) En s'employant de manière générale à améliorer la communication et la coopération entre les organisations internationales dont l'activité s'exerce dans le domaine des statistiques du commerce international.

2. Outre Comtrade constituée par les données que la Division de statistique reçoit et gère au niveau le plus détaillé de la classification, l'Équipe spéciale a décidé de créer et de gérer deux autres bases de données, à savoir :

/...

a) Une base de données comprenant les données fournies ajustées et les estimations, ventilées par partenaire selon les rubriques à trois chiffres de la Classification type pour le commerce international, deuxième version révisée (CTCI Rev.2). Cette base de données serait installée au Service de calcul de New York (SCENY) et au Centre international de calcul électronique (CICE) et gérée par la Division de statistique;

b) Une base de données unifiée dans laquelle importations et exportations concorderaient nécessairement au niveau national, par produit de base. Cette base de données servirait aux négociations; installée au CICE, elle serait gérée par le GATT.

## II. ÉVALUATION DES MÉTHODES SUIVIES

3. L'Équipe de travail a procédé de la façon suivante :

a) Elle a établi des rapports descriptifs et analytiques, dans lesquels elle a formulé ses critiques de façon constructive;

b) Elle a tenu des réunions pour examiner ces rapports et en discuter les conclusions en détail. Il a été demandé à chaque organisation participante de repenser ses activités dans une optique de renforcement de la coopération, sans perdre de vue pour autant la réalisation de ses propres objectifs;

c) Elle s'est employée à améliorer les contacts bilatéraux et multilatéraux tout au long de l'année sur des sujets techniques et relatifs aux données ou sur des points de méthode. La communication s'est faite plus efficace et plus intense; de la sorte, les tâches à accomplir sont abordées de façon plus ouverte et dans un esprit d'effort collectif, ce qui en facilite l'exécution.

4. Telle est donc la méthode qu'a suivie l'Équipe spéciale pour s'acquitter du mandat que le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination lui avait confié à sa quinzième session, tenue du 29 juin au 1er juillet 1992 (E/CN.3/1993/21, par. 53). Conformément aux termes de ce mandat, l'Équipe spéciale était chargée de :

a) Déterminer les travaux effectués dans chaque domaine par les organisations intéressées, sur le plan des méthodes, ainsi que sur le plan de la collecte, du rassemblement, du traitement et de la diffusion des données et sous l'angle de la coopération technique : il a été demandé à chaque organisation de fournir une grande quantité d'informations. Une série de documents faisant le point de la situation actuelle ont été établis et ont servi de base, pour l'élaboration d'une stratégie et des plans de travail;

b) Évaluer les problèmes, les cas de double emploi, les points faibles, les lacunes et les questions qui mériteraient d'être examinées en priorité : plusieurs rapports ont été établis pour comparer point par point, au niveau national et par grand groupe de produits de base, les données actuellement publiées par les organisations internationales. On a en outre recensé, à partir de publications nationales, les concepts et définitions utilisés par les

autorités des différents pays, et complété ce travail par un rapport où il était recommandé de clarifier davantage, sur certains points bien précis, les concepts et définitions utilisés par le système des Nations Unies en matière d'échanges commerciaux internationaux;

c) Évaluer la qualité et la comparabilité des statistiques produites : l'Équipe spéciale a notamment utilisé les rapports mentionnés aux alinéas a) et b) du présent paragraphe pour mener cette tâche à bien. Elle a mis au point un questionnaire interinstitutions sur les pratiques nationales en matière de statistiques du commerce extérieur, auquel ont répondu à ce jour plus de 120 instituts nationaux de statistique, ce qui a permis de réunir une très grande quantité d'informations. Un questionnaire de suivi a été établi pour élucider des points intéressants plus particulièrement certaines organisations internationales et l'on prévoit de faire paraître en 1994 une publication sur leurs différents modes d'établissement des statistiques des échanges commerciaux internationaux. On prévoit de revoir les concepts et définitions du commerce international des marchandises afin de déterminer s'il convient d'amalgamer les aspects théoriques et pratiques de la compilation des statistiques du commerce et si oui, jusqu'à quel point;

d) Examiner les publications des différentes organisations : la Division de statistique effectue une étude pour identifier les points communs en matière de production et d'échelonnement dans le temps, et les divergences les plus notables dans les données fournies;

e) Prendre les mesures convenues pour améliorer les travaux dans l'ensemble du système dans le domaine considéré et notamment pour améliorer la coordination : on est convenu de certaines mesures relatives à l'ensemble des points intéressants les statistiques du commerce international, mesures dont l'application a fait l'objet d'un suivi attentif.

### III. RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR

#### A. Amélioration du contenu et de la communication des données à intégrer à Comtrade

5. La Division de statistique a mis au point une démarche plus structurée pour procéder aux opérations de suivi et favorisé une meilleure coordination de l'échange d'informations entre les organisations internationales. Cette coopération a été fructueuse et nombre d'organisations internationales et d'autres utilisateurs ont pu, dès l'établissement de leurs statistiques pour 1992, profiter des ressources plus complètes et plus à jour qu'offre à présent Comtrade. On s'emploie à modifier les systèmes pour pouvoir intégrer des données à Comtrade selon le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), en sus des données qui y sont entrées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI) et les travaux sont bien avancés.

#### B. Mise en conformité des données

6. À cet effet, le travail à faire a été divisé par domaine prioritaire entre les différentes organisations de la façon suivante :

/...

a) Pavillons de complaisance – Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);

b) Aide alimentaire et commerce de troc – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

c) Matériel militaire et commerce spécialisé/général – Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);

d) Or monétaire – Fonds monétaire international (FMI);

e) Combustibles de soute et commerce illicite – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);

f) Coût, assurance, fret/franco à bord (c.a.f./f.o.b.) – Banque mondiale;

g) Électricité, gaz et eau – Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT).

7. Les progrès ont été plus lents que prévu car la mise au point d'ajustements qualitatifs s'est révélée complexe, même au niveau des rubriques à un chiffre de la CTCI par pays. Chacun poursuit toutefois son effort.

#### C. Estimations

8. Deux méthodes sont à l'essai. L'une fait appel à une version révisée du modèle utilisé par la Division de statistique (un algorithme permettant de combler les lacunes des matrices du commerce). L'autre, mise au point par la Banque mondiale, fait intervenir un système de résolution des équations simultanées. La Division de statistique et la Banque mondiale établissent actuellement un rapport commun qui sera communiqué à l'Équipe spéciale pour examen. On y trouvera présentés les avantages et les inconvénients de chaque modèle ainsi qu'une recommandation quant à la meilleure démarche à suivre; on y trouvera aussi, pour un échantillon de pays, un ensemble complet d'estimations pour 1990 au niveau des rubriques à trois chiffres de la CTCI Rev.2.

#### D. Allègement de la charge qu'impose aux pays la communication des statistiques

9. On s'efforce actuellement d'alléger le travail demandé aux différents pays ainsi que d'améliorer la cohérence des données gérées par les organisations internationales. À cette fin :

a) La Division de statistique prévoit de se servir des valeurs globales des importations et des exportations par pays et des séries globales de nombres indices compilées par le FMI, au lieu de continuer à recueillir et compiler elle-même les données; elle commencera à le faire au début de 1994;

b) La Division de statistique et EUROSTAT étudient actuellement la possibilité d'entrer dans Comtrade les données d'EUROSTAT au lieu d'utiliser celles qui sont communiquées par les États membres; une décision pourrait être prise lorsque l'on disposera des données pour 1993;

c) L'OCDE envisage d'utiliser les données de Comtrade. La question est à l'étude et une décision devrait être prise en 1994;

d) La Commission économique pour l'Europe (CEE), la CNUCED et le GATT ont commencé d'établir des estimations communes pour les pays d'Europe centrale et la Communauté d'États indépendants.

#### E. Autres résultats importants

10. La Division de statistique doit coordonner un examen des concepts et définitions du commerce international, au cours duquel elle commencera par demander aux organisations internationales de revoir ceux qui présentent un intérêt pour elles. Un rapport préliminaire devrait être publié en 1994. La Division de statistique a mis la dernière main à un projet de rapport intérimaire sur les pratiques nationales, reposant sur les 120 et quelques réponses reçues au questionnaire interorganisations sur les pratiques nationales en matière de commerce extérieur.

11. La Division a également entrepris d'examiner les publications relatives aux statistiques commerciales produites par les organisations internationales; un projet de rapport devrait paraître en 1994.

12. La CNUCED, la Division de statistique et la Banque mondiale (cette dernière jouant le rôle de chef de file) ont entrepris de mettre au point une interface permettant d'accéder plus facilement à Comtrade et de mieux satisfaire ainsi les utilisateurs de cette base de données.

13. La Division de statistique a prévu d'organiser un atelier de formation pour aider les pays à renforcer leurs moyens de production des statistiques du commerce international. La CNUCED, pour sa part, a continué d'apporter son appui à la mise en place dans de nombreux pays du Système douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion (SYDONIA) et du système informatique de production des statistiques du commerce international qu'il comporte.

#### IV. BASES POUR DE FUTURS PROGRÈS

14. L'Équipe spéciale et les organisations membres ont obtenu de bons résultats en relativement peu de temps sur bien des aspects des statistiques du commerce international, par exemple en ce qui concerne certaines caractéristiques des données et l'amélioration de l'assistance informatique, les concepts et définitions, les pratiques nationales et la coordination générale. Des plans spécifiques ont été dressés notamment en matière de priorités et de calendriers, et chaque organisation a accepté de se charger de certaines responsabilités. Des méthodes permettant d'assurer l'appui mutuel et le suivi ultérieurs ont été définies. Un atelier de formation sur l'amélioration des statistiques du commerce international sera organisé. Des rapports de confiance mutuelle se sont progressivement instaurés entre les organisations participantes. Bien que certaines dates limites n'aient pas été respectées, notamment en matière de mise en conformité des données et d'estimations, d'autres activités procèdent dans l'ensemble comme prévu et les perspectives d'avenir sont très encourageantes.

15. On trouvera ci-dessous une liste des membres de l'Équipe spéciale :

/...

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (responsable)

Division de statistique/Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'Organisation des Nations Unies

Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales/  
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'Organisation des Nations Unies

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Commission économique pour l'Afrique

Commission économique pour l'Europe

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Banque mondiale

Fonds monétaire international

Conseil de coopération douanière

Banque interaméricaine de développement

Organisation de coopération et de développement économiques

Office statistique des Communautés européennes

-----